

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale   |   |                       |
|---|---|-----------------------|
| Date de réception :   | Dossier complet le :  | N° d'enregistrement : |
| 30/12/2022  | 13/01/2023  | F01123P0006           |
| <b>1. Intitulé du projet</b>  |   |                       |
| Création d'un forage de substitution pour l'irrigation de 70 ha de cultures sur la commune de Saint-Souplets (77)   |   |                       |
| <b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)</b>  |   |                       |
| <b>2.1 Personne physique</b>  |   |                       |
| Nom   | Prénom  |                       |
| <b>2.2 Personne morale</b>  |   |                       |
| Dénomination ou raison sociale  | SCEA SEQUOIAS DES AVERNES   |                       |
| Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale  | Mr Maurice  |                       |
| RCS / SIRET   | 3 9 0 9 6 3 1 4 8 0 0 0 1 5   | Forme juridique SCEA  |
| Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1  |   |                       |
| <b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>  |   |                       |
| N° de catégorie et sous-catégorie   | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))  |                       |
| 27a. forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m   | Le projet est situé dans la masse d'eau FRHG104 hors périmètre de ZRE.<br>L'implantation du forage se situe en dehors de ces périmètres.<br>Il sollicite la nappe de l'Eocène moyen et supérieur dans les horizons des marno-calcaires et calcaires grossiers du lutétien.<br>Le projet prévoit d'arroser 70 ha de cultures (comprenant 15 ha maïs, 40 ha pomme de terre, 12ha oignons et 3 ha d'haricot) répartis sur 5 mois pour 168 700 m3 (annuel). |                       |
| <b>4. Caractéristiques générales du projet</b>  |   |                       |
| Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire   |   |                       |
| <b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>  |   |                       |
| Le site qui est un champs, est éloigné du centre ville et en pleine zone rurale. Un point d'eau est nécessaire sur site.<br><br>La SCEA possède déjà un forage de 81 m de profondeur sur la commune de Marchémoret, au lieu-dit Lessart, indice BSS000LMGB, mais ce dernier à fait l'objet de vandalisme et n'est plus récupérable (il sera rebouché prochainement suivant les règles de l'art). Afin de le substituer et de le rapprocher du parcellaire à irriguer, la SCEA a lancé une démarche de déclaration auprès de la DDT : rubriques 1.1.1.0. et 1.1.2.0. Le dossier est enregistré sous la référence 0100006540 - MISE F641 2022/198. La SCEA possède 126 ha de culture au niveau de la commune de Saint-Souplets mais ne souhaite en exploiter que 70 ha suivant l'assolement précédemment présenté.<br><br>Les débits escomptés sont de l'ordre de 80 m3/h, pour 168 700 m3 annuel. Bien qu'il s'agisse d'un forage de substitution du forage BSS000LMGB qui avait été autorisé à la création dans les années 90, et compte tenu qu'il sera réalisé dans les mêmes dimensions (notamment en profondeur à 70 m) pour recouper la nappe du Lutétien, la DDT demande à ce que le Cerfa soit déposé pour poursuivre son instruction. |   |                       |

#### **4.2 Objectifs du projet**

Retrouver les capacités d'exploitation du forage vandalisé, et en le rapprochant des parcelles devant recevoir l'irrigation. Cela permet d'éviter de devoir mettre en place un réseau d'irrigation pour amener jusqu'aux parcelles intéressées. Ainsi, le forage pourra avoir un exhaure dans un local technique spécifique et l'enrouleur venir se raccorder dessus directement;

L'irrigation est nécessaire pour des plantes à valeur ajoutée qui nécessitent des apports en eau à certain moment précis de leurs croissances. Sans ces apports en eau (du fait de déficit pluviométrie), la pousse s'en retrouve impactée et la récolte derrière pouvant nécessiter l'abandon de ce type d'exploitation.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le forage prévu sera réalisé dans les mêmes proportions que celui qu'il va remplacer.

Il fera 70 m/TN atteignant la cote de +25 m NGF à la base des calcaires grossiers lutétien. La crépine PVC Ø280 mm de 28 m d'hauteur sera d'un slot 0,75/1 mm.

La coupe technique de ce dernier est fourni en annexe.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Fournir les besoins en eau pour l'irrigation des parcelles et remplacer un forage vandalisé

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Article R214-1 code de l'environnement :

Projet en régularisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement pour la création de l'ouvrage qui demeure dans le champ d'application des rubriques susmentionnées 1.1.1.0. et 1.1.2.0

En application de l'article R214-2 du code de l'environnement, l'autorisation unique de prélèvement se substitue aux autorisations individuelles de même objet.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s)          |
|----------------------------|--------------------|
| Atelier création du forage | 150 m <sup>2</sup> |
| Forage et margelle         | 3 m <sup>2</sup>   |
| Local technique            | 5 m <sup>2</sup>   |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

accès du site depuis Saint-Souplets  
en sortie de la D9 direction de Forfry

Parcelle n°4 de la section ZC du  
cadastre de Saint-Souplets

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02° 81' 73"-49 Lat. 49° 04' 61"-14

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | ZNIEFF type I la plus proche, à 960 m : FR110020214 Rue des Avernoes<br>ZNIEFF type I la plus proche, à 2 km au sud-ouest : FR110001194, Frêt de Montgé-en-Goële |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                          |                                     |   |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La masse d'eau FRHG104 ne fait pas partie d'une zone de répartition des eaux pour l'éocène                                |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun d'après la base MERIMEE   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A 10,5 km de la Directive Oiseau FR1112003 Boucle de la Marne<br>Un formulaire d'incidence simplifié est fourni en annexe |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Prélèvement prévu de 80 m <sup>3</sup> /h en pointe pour un volume annuel de l'ordre de 168 700 m <sup>3</sup> dans l'Eocène moyen et supérieur comprenant le marno-calcaire et le calcaire grossier du Lutétien<br>Impact attendu très faible et de l'ordre de 246 m autour du forage, avec une transmissivité de 1,5.10 <sup>-3</sup> m <sup>2</sup> /s et un coefficient d'emmagasinement de 0,3%<br>Les premiers forages d'eau référencés sont situés à plus de 660 m au nord-est |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise au sol pour le forage est très restreinte et de l'ordre de 3m <sup>2</sup> . Un local technique de 5m <sup>2</sup> sera également prévu   |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

|                  |  |                          |                                     |  |
|------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il source de bruit ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le prélèvement en eau sera quant à lui réalisé par une pompe immergée 6" |
|                  | Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                  |  |                                     |                                     |   |
|------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | rejets des eaux souterraines exhaurées vers le milieu superficiel (par l'intermédiaire d'un enrouleur) au niveau des parcelles à irriguer |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |



|  |   |                          |                                     |  |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine /<br>Cadre de vie<br>/ Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|  | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun autre projet n'est connu dans le secteur.

Par ailleurs ce forage vient en substitution d'un forage déjà existant et les parcelles attenantes appartiennent à la SCEA

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Le projet est de faible ampleur

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'utilisation d'eau brute n'engendre pas les coûts liés à l'effort de potabilisation d'eau. Cette solution n'induit pas de modification quant aux volumes consommés mais un changement des ressources d'approvisionnement. Par ailleurs le site ne permet pas l'approvisionnement d'une conduite d'eau potable (trop éloigné) et ce forage vient en substitution d'un forage vandalisé.

Les types d'impacts engendrés par la réalisation de ce nouveau captage et les mesures compensatoires :

- Risque de pollution lié à la foration du forage : afin de maltriser les éventuels risques, les travaux ont été réalisés suivant les règles de l'art
- Risque de pollution suite à un déversement accidentel durant la phase d'exploitation du forage : le forage est éloigné autant que possible des zones de circulation et des zones pouvant présenter un risque (par ex : zone de stockage). La tête de puits est protégée.
- Altération potentielle du régime d'écoulement des eaux souterraines : en cas de période de sécheresse ou de tout évènement nécessitant une restriction d'usage, les débits de pompes pourront être diminués.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du caractère temporaire de l'exploitation et de l'isolation du site vis-à-vis des habitations et des zones environnementales précédemment décrites, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Les volumes restent également en seuil déclaratif dans une masse d'eau non soumis à des pressions. Le forage vient en substitution d'un forage existant vandalisé et dans des proportions identiques. Il ne sera pas de nature à créer d'incidence sur l'environnement superficiel et souterrain. Un dossier déclaratif d'incidence est en instruction à la DDT.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet  |
|--|
| Complément au formulaire Cerfa au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale sur la commune de Saint-Soupplets - Annexe au Cerfa :<br><br>- annexe 1 : Annexe 1 du Cerfa n°14384<br>- annexe 2 : Photographie<br>- annexe 3 : Plan de situation au 1/25000<br>- annexe 4 : évaluation simplifié Natura 2000<br>- annexe 5 : coupe lithologique et technique du forage |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Soupplets

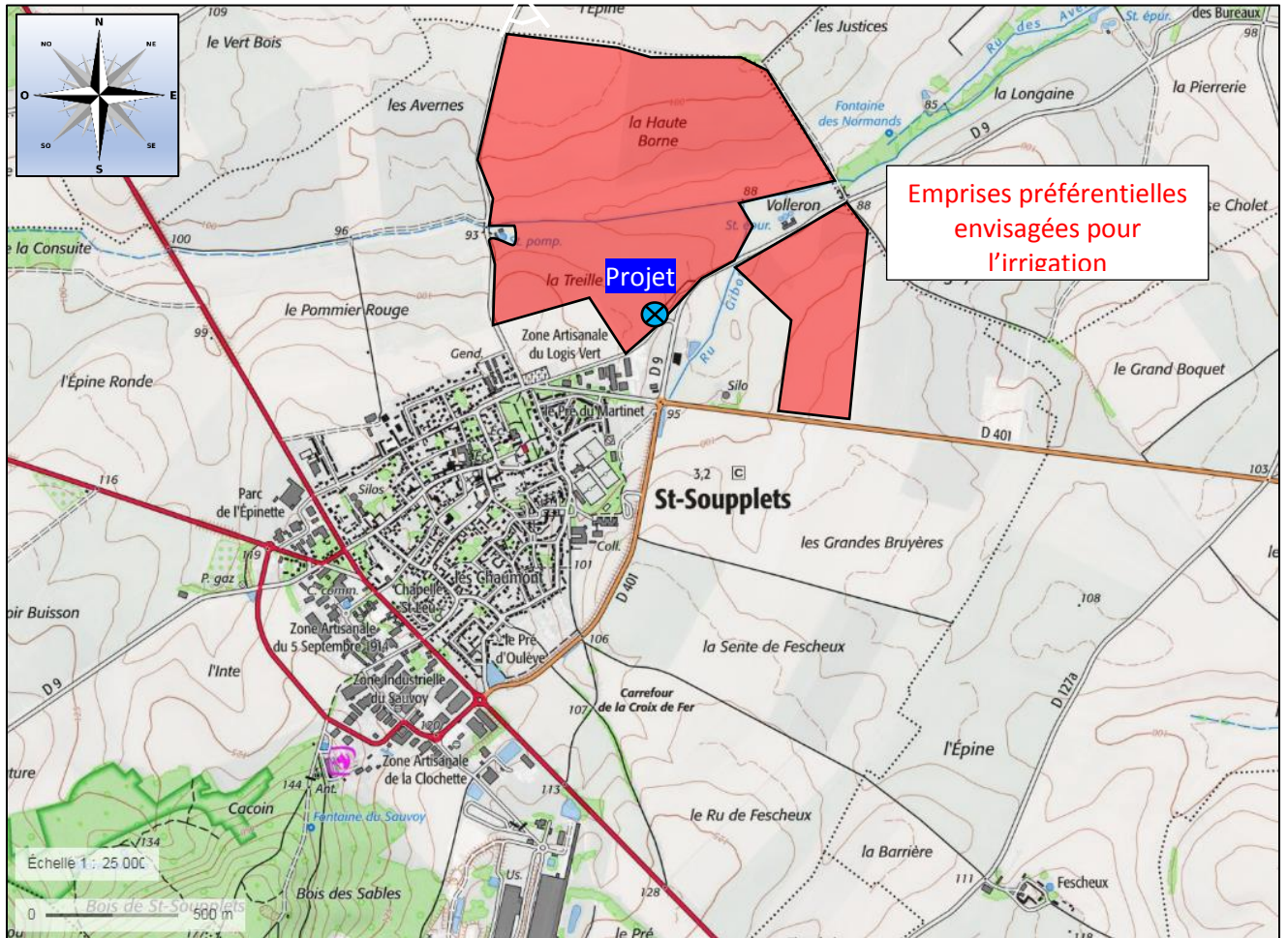
le, 30/12/2022

Signature

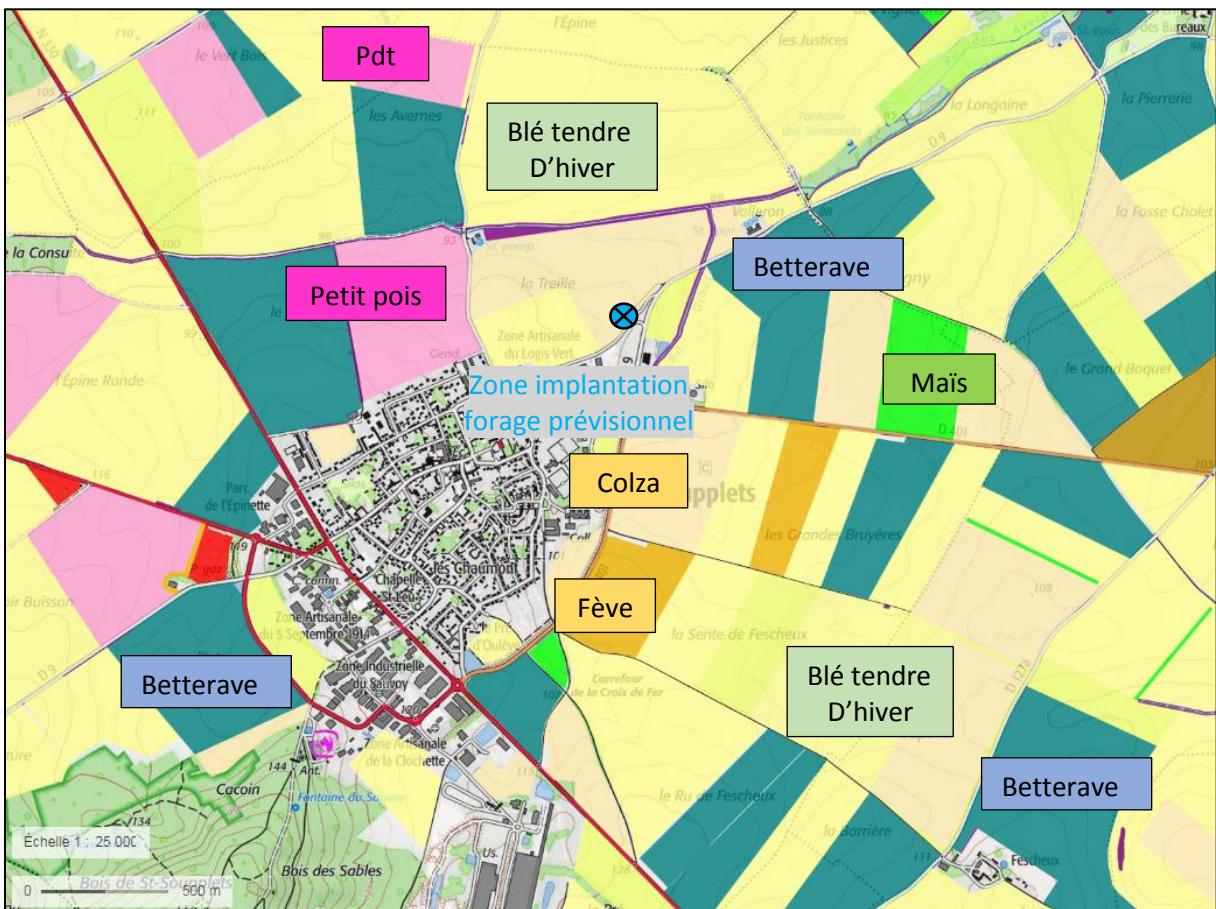
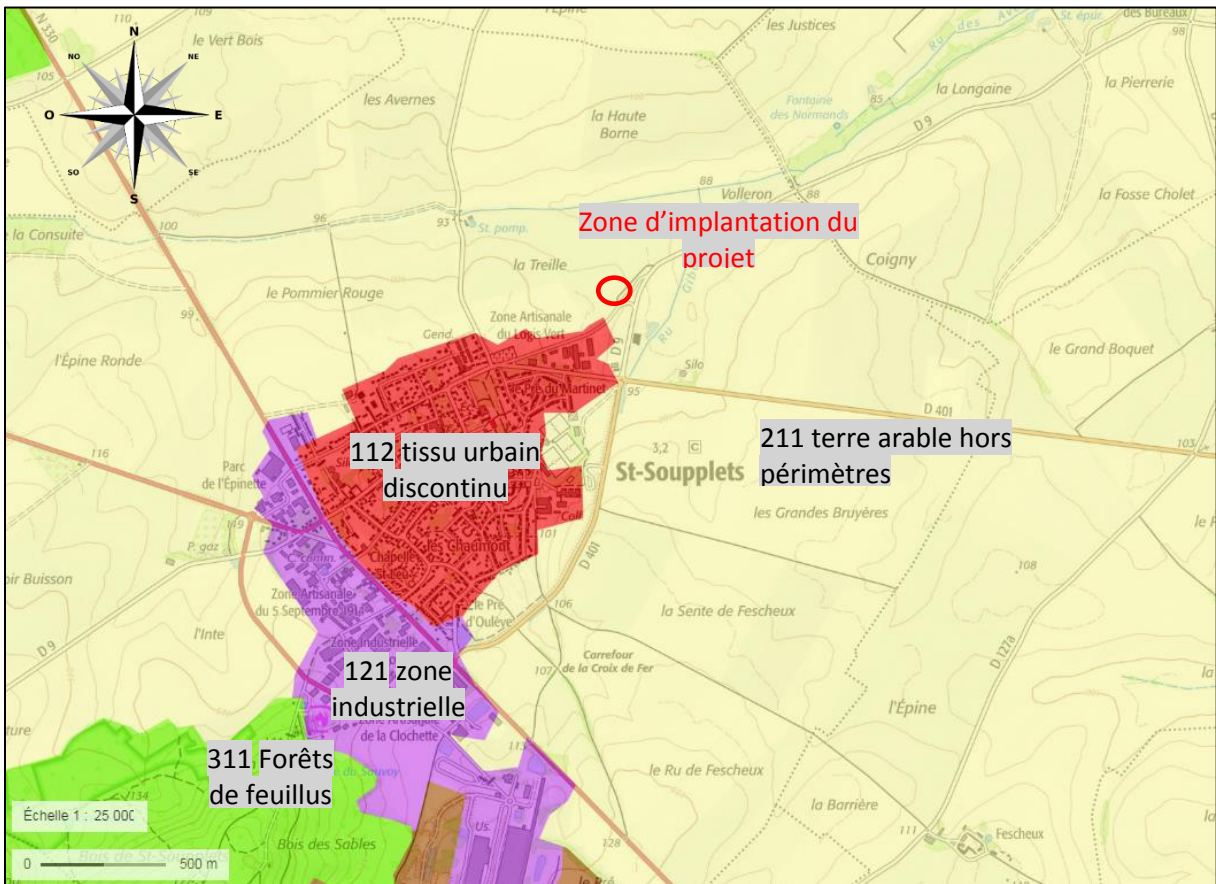


## Annexes 2 et 3 : Plan d'implantation, Photographie du site devant accueillir le forage, Occupation du sol

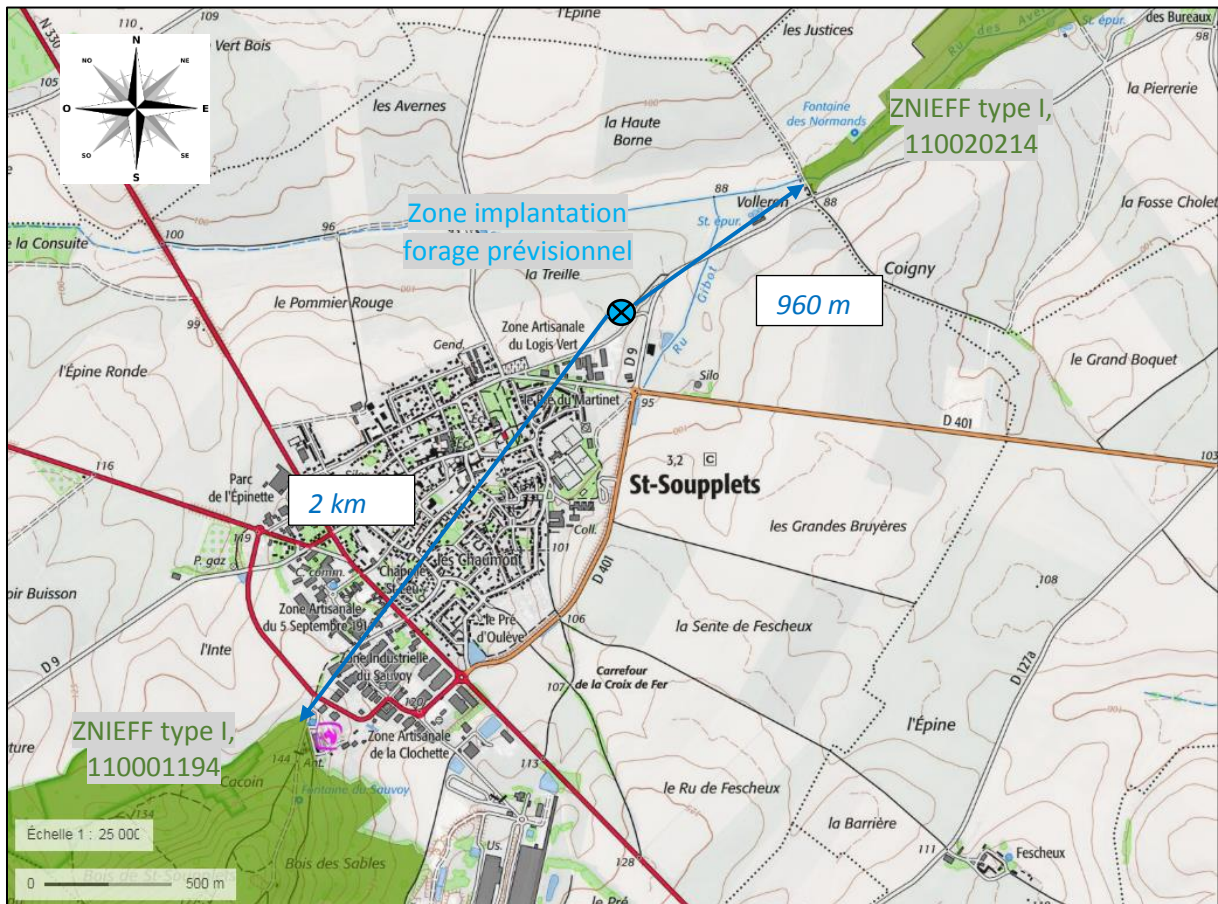
L'altimétrie du forage est de +95 m NGF.







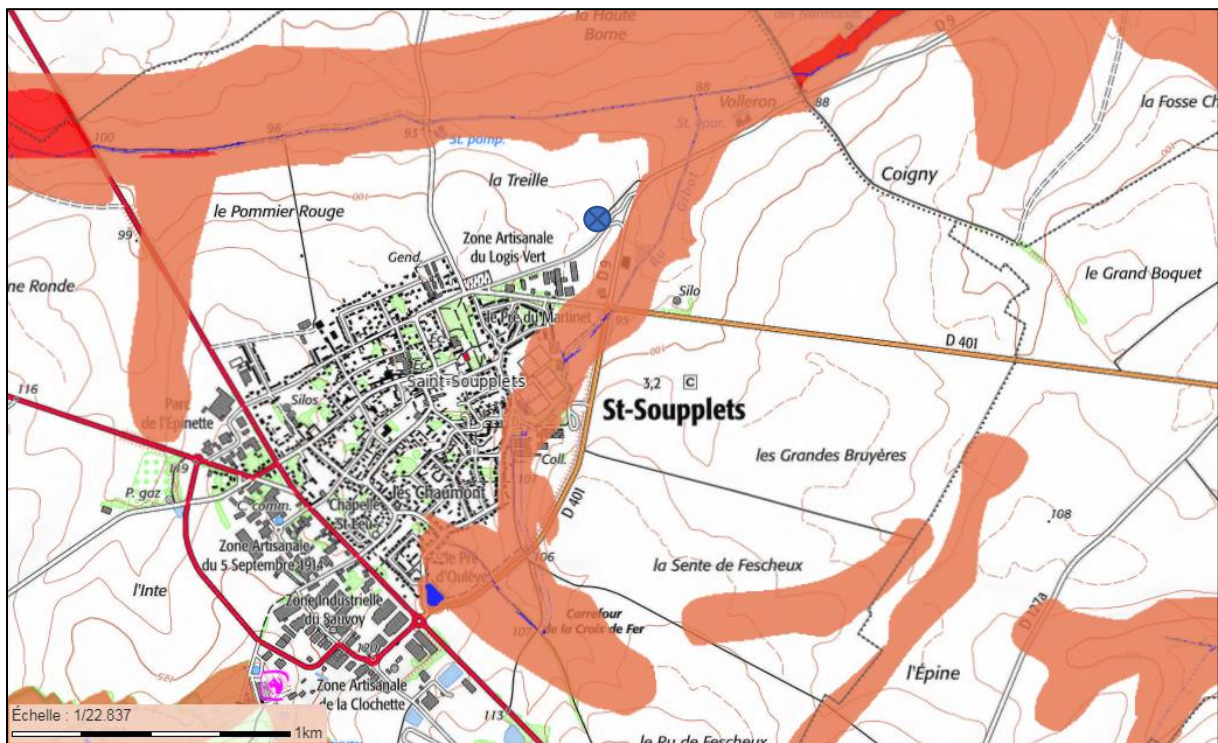




Le projet est exclu de toute zone humide. Une délimitation de zones humides probables dont le caractère humide reste à vérifier et les limites à préciser est bien présente à proximité immédiate du futur forage.

Toutefois, on rappellera que le forage disposera d'un tube plein ancré à 31 m de profondeur dans les marnes et caillasses et cimenté à l'extrados qui l'isole du calcaire de Saint Ouen de tête.



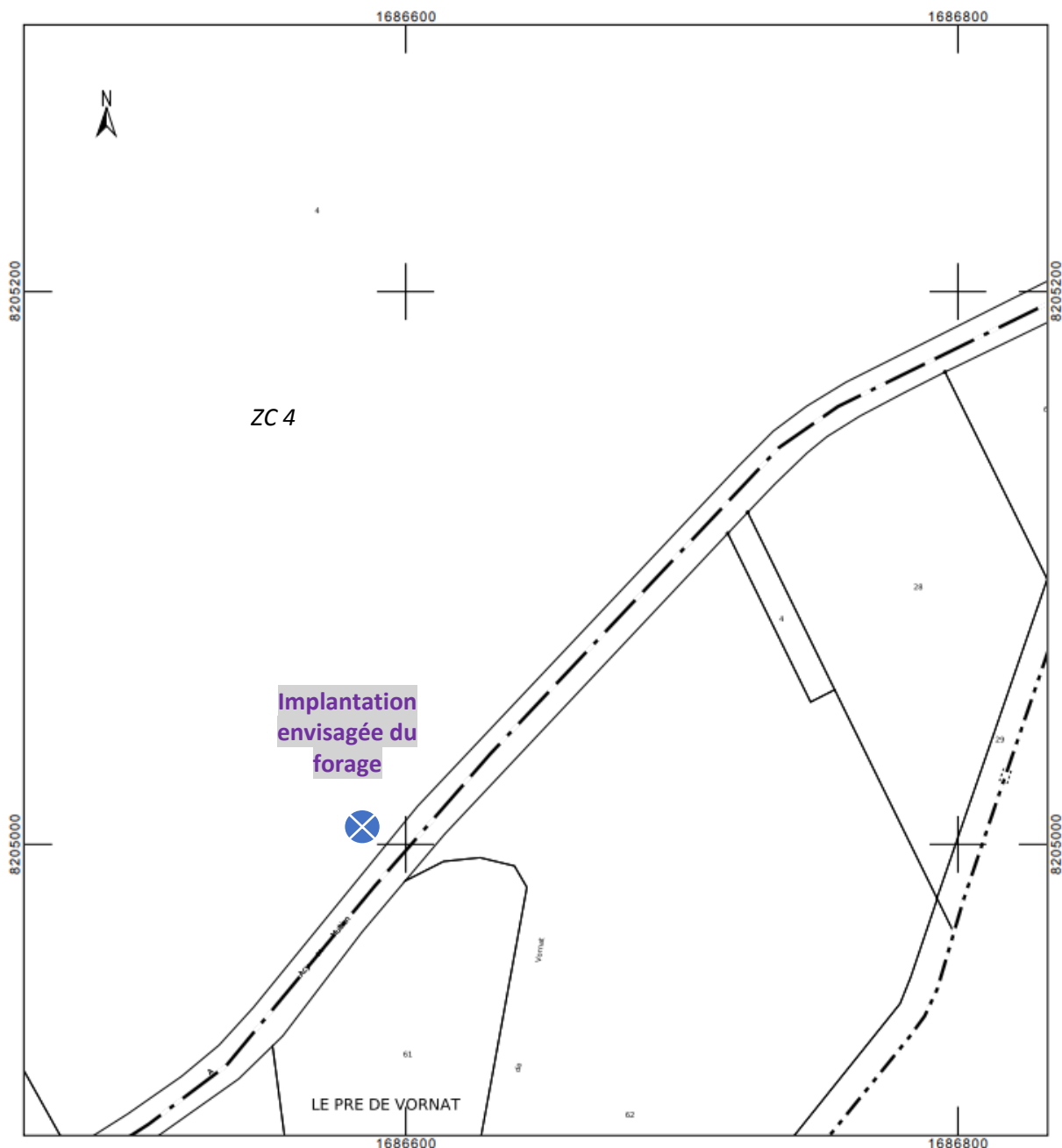


L'article 4 de l'arrêté du 11 septembre 2013 portant application du décret n°96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondages, forages... précise que :

Aucun sondage, forage, puits, ouvrage souterrain, ne peut être effectué à proximité d'une installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines. En particulier, ils ne peuvent être situés à moins de :

- 200 m des décharges et installations de stockage de déchets ménagers ou industriels,
- 35 m des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif, des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines,
- 35 m des stockages d'hydrocarbures, de produits chimiques, de produits phytosanitaires ou autres produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines

Les distances mentionnées ci-dessus peuvent être réduites, sous réserve que les technologies utilisées ou les mesures de réalisation mises en œuvre procurent un niveau équivalent de protection des eaux souterraines.



**Coupe géologique estimée au droit du site**

| Désignation | Profondeur du toit de la formation (m/sol) | Cote du toit (m NGF) | Epaisseur (en m) | Formation   | Age         |
|-------------|--|----------------------|------------------|---|-------------|
| C           | 0  | +95                  | 1                | Limons  | Quaternaire |
| e6b         | 1  | +94                  | 12               | Marno-calcaire  | Marinésien  |
| e6a         | 13   | +82                  | 18               | Sable et grès en tête                                 | Auversien   |
| e5d         | 31   | +64                  | 20               | Marnes et caillasses                                  | Lutétien    |
| e5a-c       | 51   | +44                  | 20               | Calcaires grossiers et calcaire glauconieux à la base |             |
| e4          | 71   | +24                  | 40               | Sable de Cuise  | Cuisien     |
| e3          | 113  | -16                  | 20               | Argile plastique                                      | Sparnacien  |

La carte piézométrique permet d'obtenir les variations piézométriques de la nappe au niveau des projets (figure suivante : piézométrie de la nappe de l'Eocène en période de basses eaux 2013 et période de hautes eaux 2014) et qui sont globalement identiques à 86 m NGF.



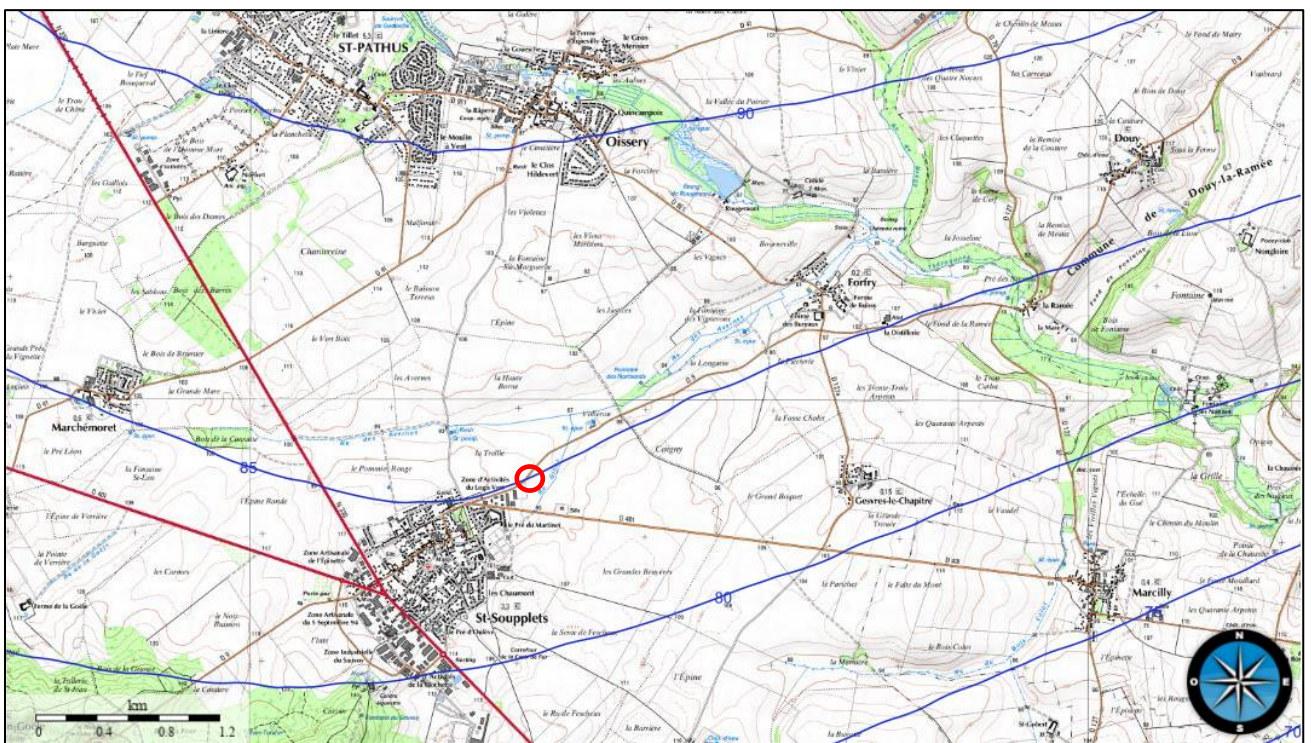
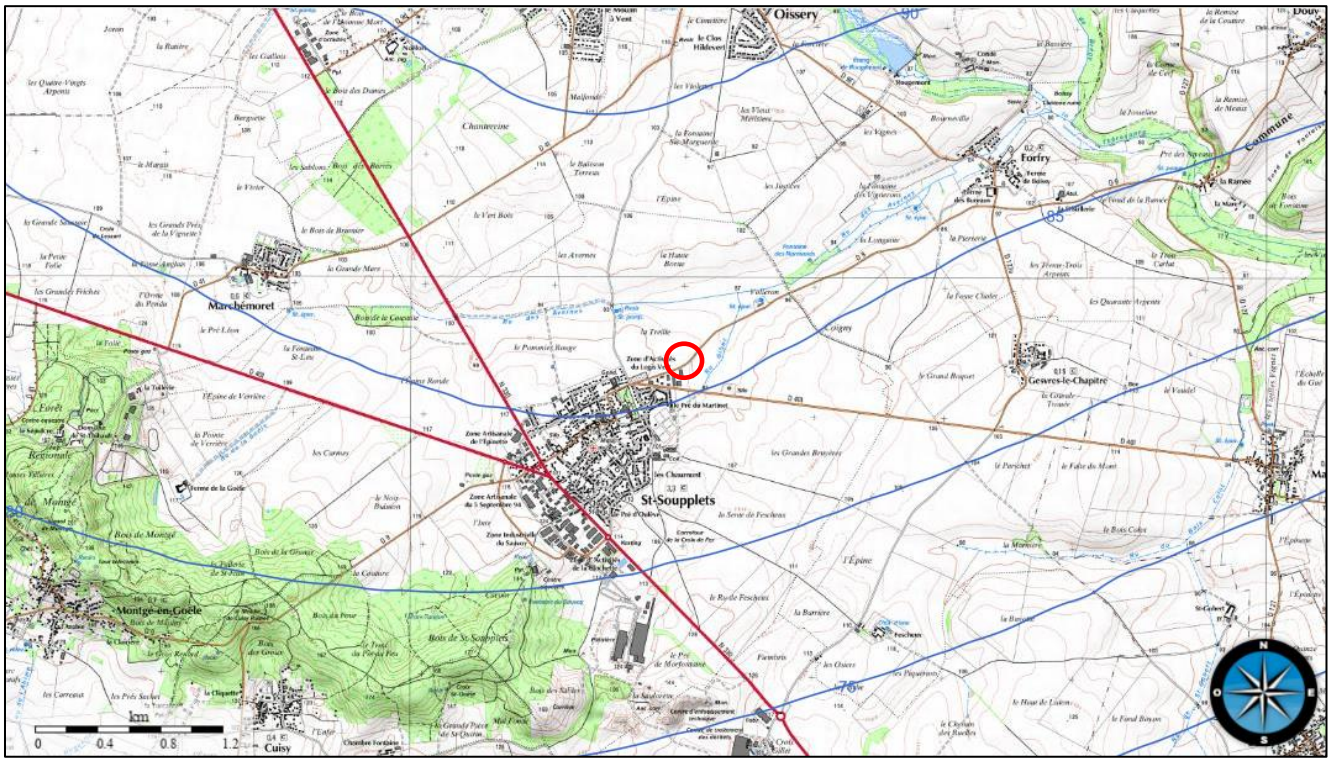


Figure 1 : carte piézométrique nappe de l'Eocène en basses eaux 2013 et hautes eaux 2014

Sur l'interprétation des essais de pompage, il apparaît que la transmissivité est de  $1,5 \cdot 10^{-3}$  m<sup>2</sup>/s, soit une perméabilité de  $5 \cdot 10^{-5}$  m/s.

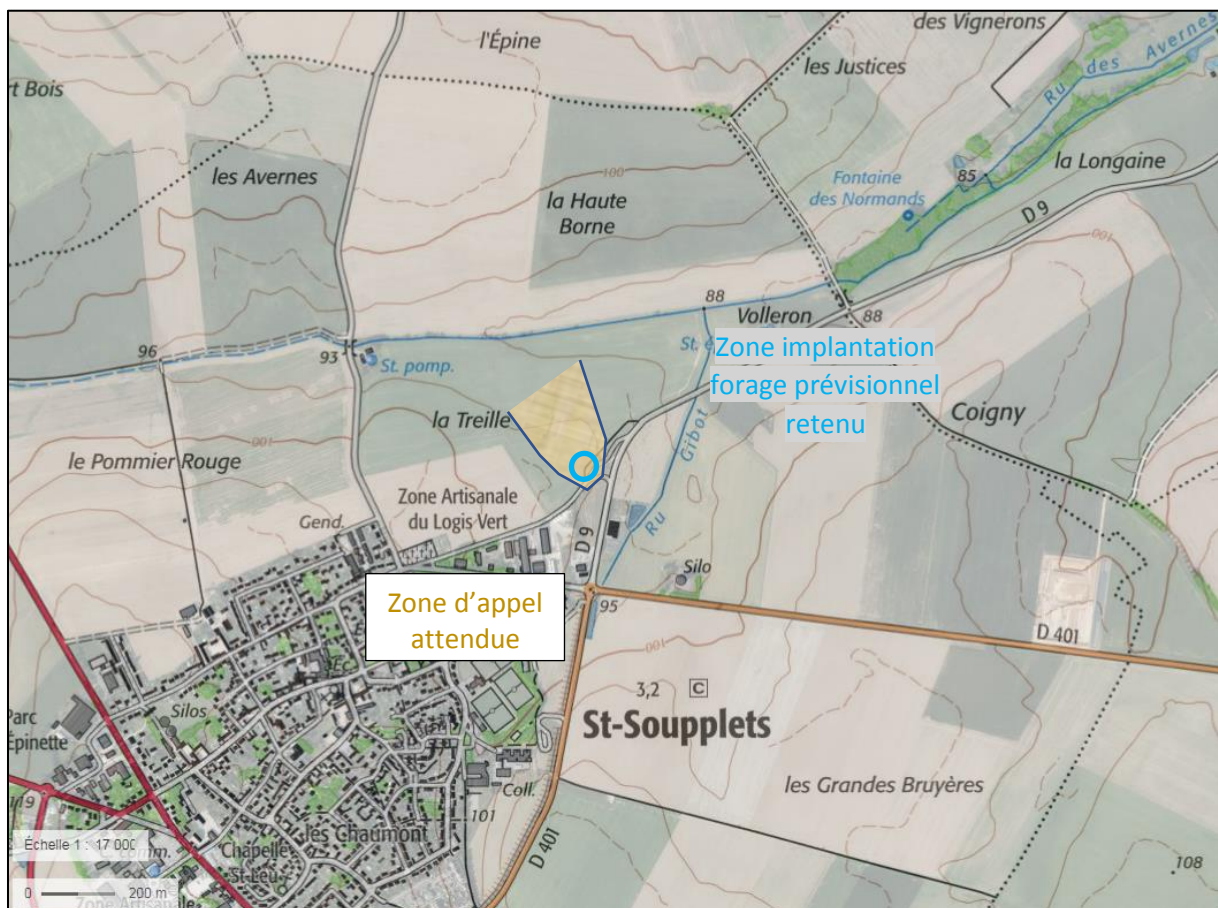
Ces données sont plus faibles que les valeurs bibliographiques mais cela peut aussi s'expliquer par l'équipement du forage qui produit des pertes de charges.

Il peut être approché le cône de rabattement en fonction de l'exploitation



|                                   |           | Rabattement (m) de la nappe à une distance d du captage |      |       |       | Rayon d'action en m |
|-----------------------------------|-----------|---|------|-------|-------|---------------------|
| Distance d par rapport au captage |           | 1 m   | 20 m | 100 m | 200 m | Maximum             |
| Temps                             | 8 heures  | 12,23   | 5,17 | 1,38  | -     | 180                 |
|                                   | 15 heures | 12,97   | 5,91 | 2,12  | 0,49  | 246                 |

L'exploitation étant prévue couvrir un enrouleur de 80 m<sup>3</sup>/h, à raison de 15h/jrs et 7jrs/7jrs soit une exploitation de 168 700 m<sup>3</sup> annuel, le rayon d'action est représenté sur la figure suivante :



Il n'y a pas de forage dans le rayon d'action du forage. Le captage AEP le plus proche qui correspond à 660 m au nord-ouest n'est pas dans la zone d'influence. Par ailleurs on rappelle que ce point de captage intéresse uniquement les sables yprésiens sous-jacent et non le Lutétien recherché ici.

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE  
DES INCIDENCES NATURA2000**

à l'attention des porteurs de projets

(Art R414-23 – I à II du code de l'environnement)



**Par qui ?**

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, dès la conception de son projet, en fonction des informations dont il dispose et avec l'aide de l'opérateur ou de la structure animatrice du (ou des) site(s) Natura 2000.

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. Il est à remettre avec votre déclaration.

Il est à remettre avec votre demande de déclaration ou d'autorisation administrative.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

**Pourquoi ?**

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : **mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ?**

Il peut être utilisé dans deux cas :

- en tant qu'**évaluation des incidences simplifiée** : lorsque le formulaire permet de conclure à l'absence d'incidence suite une analyse succincte du projet et des enjeux, ce formulaire et les documents demandés tiennent lieu d'évaluation des incidences Natura 2000 pour le projet.

Ceci peut être le cas des les petits porteurs de projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000

- en tant qu'**évaluation préliminaire (aide à la réflexion)** : ce formulaire permet d'évaluer rapidement si le projet est ou non susceptible de détruire, de dégrader ou de perturber l'existence des espèces et des milieux naturels protégés au titre de Natura 2000.

**Si l'incidence du projet ne peut être exclue, alors une évaluation des incidences plus complète doit être réalisée.**

**Pour qui ?**

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : ..... SCEA SEQUIOIAS DES AVERNES

Commune et département : ..... St Soupplets

Adresse : ..... 1 rue du Bourget  
..... 77.165.SAINT-SOUPPLETS

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : .....



|                      |                                    |
|----------------------|------------------------------------|
| <b>Nom du projet</b> | Projet irrigation par forage d'eau |
|----------------------|------------------------------------|

**PREAMBULE**

**Mon projet doit-il faire l'objet d'une évaluation d'incidences sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ?**

Avant de démarrer un projet ou un programme de travaux, d'ouvrages, de manifestations ou d'aménagements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit se poser la question de savoir si **le projet est susceptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces et les habitats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites Natura 2000 au regard des objectifs de conservation.**

Le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010, suivi du décret n°2011-966 du 16 août 2011, mettent en œuvre le dispositif réglementaire consistant en l'élaboration de listes : liste nationale, deux listes locales ; et précisant les différents programmes et projets devant être soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000. Vous trouvez une synthèse de ces listes en annexe du présent formulaire.

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Mon projet ne relève d'aucune de ces listes, ou est relativement éloigné, l'évaluation est terminée |
| <input type="checkbox"/>            | Mon projet relève d'une de ces listes, vous devez continuer l'évaluation :                          |
| <input type="checkbox"/>            | Liste nationale (décret du 9 avril 2010) :                    item n° .....                         |
| <input type="checkbox"/>            | Liste locale 1 (arrêté préfectoral 10 avril 2011) :    item n° .....                                |
| <input type="checkbox"/>            | Liste locale 2 (2e décret du 16/08/11) :                item n° (à venir)                           |

**ETAPE 1 – Mon projet et Natura 2000**

**1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

**a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc...).

Forage agricole pour alimenter en eau un enrouleur  
 .....  
 .....

**b. Localisation du projet et cartographie**

Joindre une **carte de localisation** précise du projet, de la manifestation (sportive ou culturelle) ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> (comportant un titre explicite, une légende, une échelle, et une orientation) et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc...), dont l'échelle doit être exploitable lors de l'instruction <sup>1</sup>.

**Si le projet concerne 2 départements, un dossier doit être déposé par administration compétente.**

Le projet est situé :

Nom de la commune : St-Souplets ..... N° Département : 77 .....

Lieu-dit : .....

<sup>1</sup> Si ces pièces sont déjà présentes dans le dossier de déclaration ou d'autorisation, elles n'ont pas à être jointes à cette évaluation des incidences.

En site(s) Natura 2000 (Seine-et-Marne)   
n° de site(s) : ..... (FR11-----)  
n° de site(s) : ..... (FR11-----)

En site(s) Natura 2000 (autres département ou région)   
n° de site(s) : ..... (FR-----)  
n° de site(s) : ..... (FR-----)

Hors site(s) Natura 2000  A quelle distance ?  
A 10,6 km (m ou km) du site n° de site(s) : Boucle de la Marne ..... (FR-----<sup>1112003</sup>)  
A ..... (m ou km) du site n° de site(s) : ..... (FR-----)

### c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

- Emprises au sol de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : ..... (m<sup>2</sup>) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

Temporaire :

- < 100 m<sup>2</sup>  1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)  
 100 à 1 000 m<sup>2</sup>  > 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

Permanente :

- < 100 m<sup>2</sup>  1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)  
 100 à 1 000 m<sup>2</sup>  > 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

Surface Totale :

- < 100 m<sup>2</sup>  1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)  
 100 à 1 000 m<sup>2</sup>  > 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m.)

- Emprises en phase chantier : ..... (m.)

- Nombre de participants (le cas échéant) : .....

- Nombre de spectateurs (le cas échéant) : .....

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

.....  
.....  
.....

### d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

- diurne  nocturne

- Durée précise si connue : ..... (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois  1 an à 5 ans  
 1 mois à 1 an  > 5 ans

- Période ou date précise si connue : ..... (de tel mois à tel mois)  
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Printemps | <input checked="" type="checkbox"/> Automne |
| <input type="checkbox"/> Eté       | <input checked="" type="checkbox"/> Hiver   |

- Fréquence :

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> unique | <input type="checkbox"/> chaque année       |
| <input type="checkbox"/> chaque année      | <input type="checkbox"/> autre (préciser) : |

#### e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation (sportive ou culturelle) générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase de préparation et/ou d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux, ...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc ...).

Les eaux exhaurées de la nappe serviront à alimenter un enrouleur qui irrigueront 70ha de parcelle agricole

#### f. Budget (pour les manifestations sportives ou culturelles)

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet (TTC) ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 €           | <input checked="" type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 € | <input type="checkbox"/> > à 100 000 €                      |

## 2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

**La zone d'influence est la zone pouvant être impactée par le projet et concernée par la nature du projet et par les milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique ...).**

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Rejets dans le milieu aquatique  | <input type="checkbox"/> Pistes de chantier, circulation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Poussières, vibrations  | <input type="checkbox"/> Pollutions possibles            |
| <input type="checkbox"/> Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces) |  |
| <input type="checkbox"/> Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation                        |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bruits  |  |
| <input type="checkbox"/> Autres incidences .....  |  |

### Conclusion ETAPE 1

Cette zone d'influence se superpose-t-elle en tout ou partie avec un périmètre d'un site Natura 2000.

- |   |
|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusions » |
| <input type="checkbox"/> Oui. Il est nécessaire de compléter la partie suivante         |



**1 Etat des lieux de la zone d'influence**

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation (sportive ou culturelle) sur cette zone.*

**PROTECTIONS :**

Le projet est situé en :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Nationale  | <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Régionale     |
| <input type="checkbox"/> Parc National  | <input type="checkbox"/> Arrêté de protection de biotope |
| <input type="checkbox"/> Site classé  | <input type="checkbox"/> Site inscrit                    |
| <input type="checkbox"/> PIG (projet d'intérêt général) de protection                             | <input type="checkbox"/> Parc Naturel Régional           |
| <input type="checkbox"/> Réserve de biosphère   | <input type="checkbox"/> Site RAMSAR                     |
| <input type="checkbox"/> ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) |  |

**USAGES :**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Culture (à préciser) : .....                                | <input type="checkbox"/> Pâturage / fauche |
| <input type="checkbox"/> Chasse  | <input type="checkbox"/> Pêche             |
| <input type="checkbox"/> Sylviculture  | <input type="checkbox"/> Cabanisation      |
| <input type="checkbox"/> Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre, ...) |  |
| <input type="checkbox"/> Construite (parking, constructions diverses, ...) : .....   |  |
| <input type="checkbox"/> Non naturelle (dépôt, décharge sauvage, ...) : .....        |  |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser l'usage) : .....                            |  |
| <input type="checkbox"/> Aucun   |  |

Commentaires : .....

.....

.....

.....

**Habitats naturels, habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire présents sur la zone d'influence :**

*Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances (voir quelques définitions [annexe](#)), et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.*

| TYPE D'HABITAT NATUREL                 |  | Cocher si existant | En cas de présence d'habitats d'intérêts communautaires, les nommer et préciser s'ils sont prioritaires | Enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000 |
|--|--|--------------------|---|---|
| <b>Milieus ouverts ou semi-ouverts</b> | Pelouse<br><i>Exemple : pelouse calcaire</i> |                    |   |   |
|  | Pelouse semi-boisée                          |                    |   |   |
|  | Lande  |                    |   |   |
|  | Lisière                                      |                    |   |   |
|  | Autre :<br>.....                             |                    |   |   |
| <b>Milieus forestiers</b>              | Forêt de résineux                            |                    |   |   |
|  | Forêt de feuillus                            |                    |   |   |
|  | Forêt mixte                                  |                    |   |   |
|  | Plantation                                   |                    |   |   |
|  | Autre :<br>.....                             |                    |   |   |
| <b>Milieus rocheux</b>                 | Falaise                                      |                    |   |   |
|  | Affleurement rocheux                         |                    |   |   |
|  | Grotte                                       |                    |   |   |
|  | Éboulis                                      |                    |   |   |
|  | Bloc   |                    |   |   |
|  | Autre :<br>.....                             |                    |   |   |
| <b>Zones humides</b>                   | Fossé  |                    |   |   |
|  | Cours d'eau                                  |                    |   |   |
|  | Étang  |                    |   |   |
|  | Mare   |                    |   |   |
|  | Tourbière                                    |                    |   |   |
|  | Gravière                                     |                    |   |   |
|  | Prairie humide                               |                    |   |   |
|  | Autre :<br>.....                             |                    |   |   |
| <b>Autre type de milieu</b>            | Tunnel                                       |                    |   |   |
|  | Lisière                                      |                    |   |   |
|  | Autre :<br>.....                             |                    |   |   |



**TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :**

| <b>GROUPE<br/>D'ESPÈCES</b>      | <b>Nom de l'espèce<br/>d'intérêt<br/>communautaire</b> | <b>Cocher<br/>si présente<br/>ou<br/>potentielle</b> | <b>Autres informations<br/>(statut de l'espèce, nombre<br/>d'individus, type d'utilisation de<br/>la zone d'étude par l'espèce...)</b> |
|----------------------------------|--|--|--|
| <b>Plantes</b>                   |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
| <b>Amphibiens,<br/>reptiles</b>  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
| <b>Crustacés</b>                 |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
| <b>Poissons</b>                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
| <b>Insectes</b>                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
| <b>Oiseaux</b>                   |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
| <b>Mammifères<br/>terrestres</b> |  |  |  |
|                                  |  |  |  |
|                                  |  |  |  |

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

.....

Photo 2 :

.....

Photo 3 :

.....

Photo 4 :

.....

Photo 5 :

.....

Photo 6 :

.....

## 2 Incidences potentielles du projet

Analyser les incidences directes et/ou indirectes, temporaires et/ou permanentes du projet sur les habitats et espèces et sur l'intégrité du site Natura 2000.

On pourra se référer au tableau des principaux risques d'incidences en fonction des caractéristiques du projet ou de l'activité.

### Incidences potentielles sur les habitats naturels et les habitats d'espèces identifiés en page 6

Exemple : cas d'une manifestation sportive

| Type d'habitat<br>(Habitat naturel<br>ou Habitat<br>d'espèce) | Superficie et/ou<br>*% d'habitat<br>impacté | Usage                                      | incidences<br>potentielles | Remarques |
|---|---|--|----------------------------|-----------|
| Exemple :<br>pelouse calcaire                                 | 100m <sup>2</sup>                           | Passage de<br>participants<br>(itinéraire) | Piétinement                |           |
|   |   |  |                            |           |
|   |   |  |                            |           |
|   |   |  |                            |           |
|   |   |  |                            |           |
|   |   |  |                            |           |
|   |   |  |                            |           |

\* il s'agit du pourcentage d'habitat détruit par rapport à la superficie totale de l'habitat à l'échelle du site. Cette estimation n'est pas toujours possible à déterminer en particulier lorsque le docob n'est pas encore réalisé

### Incidences potentielles sur les espèces animales et végétales (fonctions vitales : reproduction, repos, alimentation) identifiées en page 7

| Groupe<br>d'espèce    | Usage  | Incidences<br>potentielles | Période<br>concernée            | Remarques |
|-----------------------|--|----------------------------|---------------------------------|-----------|
| Ex<br>Bondrée apivore | Course pédestre,<br>passage de<br>participants | Dérangement                | Hors période de<br>nidification |           |
|                       |  |                            |                                 |           |
|                       |  |                            |                                 |           |
|                       |  |                            |                                 |           |
|                       |  |                            |                                 |           |
|                       |  |                            |                                 |           |
|                       |  |                            |                                 |           |

Destruction ou détérioration/dégradation d'habitat naturel ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Réversible

Irréversible

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Réversible

Irréversible

.....

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation ...) :

Réversible

Irréversible

Effets cumulés avec mes autres projets antérieurement déclarés (ou autres projets déjà présents ou en cours) :

Non

Oui

A préciser :

.....  
.....  
.....

## CONCLUSION ETAPE 2

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences significatives de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface d'habitat d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

### **Le projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives ?**

- Non : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur
- Oui : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé par le maître d'ouvrage. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : St-Souplets

Signature :

Le (date) : 01/09/2022

Cachet :



### **Rappel des pièces à joindre :**

- Tous projets :

- Descriptif du projet
- Carte de localisation précise du projet
- Copie d'une carte IGN au 1/25 000e délimitant la zone d'influence du projet
- Plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral...)

- Projets impactant un site Natura 2000 :

- Carte de localisation approximative des milieux et des espèces
- Photos du site (sous format numérique de préférence)

| profondeur (m) | description lithologique                           | côte NGFestimée<br>: + 95 m | EQUIPEMENT  |                           | FORATION   |
|----------------|--|-----------------------------|---|---------------------------|--|
|                |  |                             |   |                           |  |
| 0              |  |                             |   |                           |  |
| 1              | Limons des plateaux                                |                             |   | Argile                    |  |
| 12             | Marno-calcaire Saint Ouen                          | niveau statique : - 9 m/sol | tube plein PVC/INOX Ø 255 mm de +1 à -31 m                                      | Cimentation sous pression | tubes pleins en acier soutènement, Ø 457 mm de 0 m à -31 m |
| 24             | Sable de Beauchamp                                 |                             |   |                           |  |
| 31             |  |                             |   |                           |  |
| 36             |  |                             |   |                           |  |
| 48             | Marnes et Caillasses du Lutétien Calcaire grossier |                             | tubes crépinés PVC/INOX. Ouverture de 0,75/1 mm de large, Ø 255 mm de 31 à 69 m | graviers de -2 m à -70 m  | forage en Ø 610 mm de 0 m à -31 m                          |
| 60             |  |                             |   |                           |  |
| 69             |  |                             | Bouchon de fond de 69 m à 70 m  |                           |  |
| 71             |  |                             |   |                           |  |
| 72             |  |                             |   |                           |  |
| 84             | Sable cuisien                                      |                             |   |                           |  |



